

Votre contact chez Initiative Loir-et-Cher

Sophie RIVERIN

☎ 06 18 29 11 83 ✉ sriverin@initiative-loir-et-cher.fr

Nos partenaires

Conseil Départemental de Loir-et-Cher

François MAUPETIT

☎ 06 79 75 07 49 ✉ francois.maupetit@departement41.fr

Agence d'Attractivité de Loir-et-Cher

Samuel BARBOU

☎ 06 79 75 08 75 ✉ samuel.barbou@attractivite41.fr

🌐 <https://loiretcher-attractivite.com/>

Crédit Agricole Val de France

Philippe CHARTIER

☎ 06 27 68 54 75 ✉ philippe.chartier@ca-valdefrance.fr

Crédit Mutuel

Thierry CARTERON

☎ 06 30 50 17 83 ✉ thierry.carteron@creditmutuel.fr

La Mutualité Française

Stéphane FRADET

☎ 07 86 41 73 37 ✉ stephane.fradet@murec.fr



NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

Suivez-nous sur  

🌐 www.initiative-loir-et-cher.fr

☎ 02 54 56 64 17

✉ ilc@initiative-loir-et-cher.fr

📍 16, rue de la Vallée Maillard, 41000 BLOIS

Siret : 423 612 894 00026



PRÊT SANTÉ

INITIATIVE

**UN ACCOMPAGNEMENT
ET UN FINANCEMENT
POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ**



Avec le soutien de



PROFESSIONNELS DE SANTÉ, VOUS SOUHAITEZ CRÉER, REPRENDRE OU DÉVELOPPER VOTRE CABINET ?

BÉNÉFICIEZ D'UN PARCOURS ENTREPRENEURIAL
RENFORCÉ ET D'UN FINANCEMENT DÉDIÉ.

OBJECTIFS

Favoriser les
installations des
professionnels
de santé



Intégrer
un réseau



Accompagner
dans le parcours
d'installation



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le prêt santé Initiative s'adresse à tous les professionnels de santé médicaux et paramédicaux inscrits dans le code de la santé publique.

Installation ou
développement d'une
activité en Loir-et-Cher



Un projet nécessitant un
concours bancaire
(*emprunt ou crédit-bail*)



Tous types de
structures juridiques



Une attention particulière est portée aux professionnels s'installant sur les zones à faible dotation d'offre médicale.

LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

1

Une expertise technique de votre projet d'installation :

Entretiens individuels à toutes les
étapes de votre projet

- Sensibilisation à la gestion d'entreprise
- Consolidation du projet
- Expertises financière, juridique et comptable
- Structuration du plan de financement

2

Un financement : le prêt santé Initiative

- Prêt à **0%** de **50 000 €** max par projet
- Associé à un concours bancaire
- Prêt personnel, sans demande de garantie
- Remboursable jusqu'à **5 ans** (différé possible jusqu'à 6 mois)

3

Un accompagnement : un parrainage et un suivi technique

- Soutien à la gestion d'entreprise
- Parrainage par un bénévole Initiative
- Mise en réseau avec des acteurs du territoire